



FICHE D'INSCRIPTION CONCOURS PHOTO

La mairie de Brec'h organise un concours photo dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2026.

Le thème retenu « L'extraordinaire patrimoine de Brec'h » (patrimoine bâti) s'adressent à tous les photographes, amateurs et professionnels..

Pour participer, il suffit d'envoyer 3 photos (maximum). Les photographies couleur, noir et blanc ou sépia sont acceptées. L'usage de filtres photos est accepté. Le photomontage est exclu. Les images doivent être confiées sous forme numérique, en JPG, à la Ville de Brec'h.

NOM :

PRÉNOM :

Participe au concours « L'extraordinaire patrimoine de Brec'h »

NOM & PRENOM DU REPRESENTANT LEGAL (si le participant est mineur) :

E-MAIL :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE :

Le participant certifie avoir pris connaissance du règlement du concours photo en mairie et/ou sur www.brech.fr . Toute inscription vaut acceptation du règlement

Modalités de participation :

Les participants ou leurs représentants légaux doivent impérativement prendre connaissance du règlement et remplir intégralement le présent formulaire d'inscription.

Il est demandé aux participants :

- de faire 3 photos (maximum) en lien avec le thème du concours choisit
- d'envoyer ses photos en JPG ou JPEG avec, pour chacune, une légende comportant le titre de la photo et le lieu de prise de vue. Elles devront être nommées de vos nom, prénom (ex : Hervé DUPONT -> H_DUPONT.JPG)
- d'envoyer son travail par mail (qui précisera ses nom, prénom, adresse et téléphone) à l'adresse suivante : patrimoine-environnement@brech.fr avant le **samedi 16 janvier 2027 à 23h59** (date limite de réception des travaux). Les envois se feront uniquement par Internet.

Les 20 photos sélectionnées par le jury seront ensuite exposées à la médiathèque.